

Rome, le 22 décembre 2014

Appel à candidatures pour la sélection d'un/e chargé/e de mission responsable de la section d'histoire de l'art

Conformément à l'article 8 du décret n°71-1140 du 21 décembre 1971 sur l'Académie de France à Rome (version consolidée au 30 décembre 2014), l'Académie de France à Rome – Villa Médicis recrute un/e chargé/e de mission responsable de la section d'histoire de l'art à partir du 1^{er} mars 2015 (« chargé de mission » ci-après). Son mandat, d'une durée de trois ans, est renouvelable une fois.

Le chargé de mission doit assister le directeur dans les tâches suivantes :

La mission patrimoniale

La section d'histoire de l'art est en charge des collections affectées à l'établissement ou déposées par d'autres institutions à la Villa Médicis (peintures, sculptures, plâtres, arts graphiques, tapisseries, médailles, mobilier et arts décoratifs, archives). Elle en assure la bonne conservation, en programme les interventions de récolement, de restauration, d'étude, de valorisation (publication, etc.). La section pilote la création et l'entretien d'une base de données unifiée des collections, dont elle garantit l'alimentation par un inventaire exhaustif et un premier récolement, exercice à renouveler à échéance décennale.

Le chargé de mission identifie et anime un réseau de professionnels de la conservation, spécialisés dans les différents champs dont se composent les collections affectées à l'établissement, qui interviennent ponctuellement en appui des équipes internes. Sur le modèle des conventions actuellement en cours avec le département des antiquités grecques étrusques et romaines du musée du Louvre pour la collection des plâtres et avec la mission Archives sur la politique d'archivage, le chargé de mission établit des partenariats pour rendre possibles et faciliter ces collaborations, dont l'objectif est de faire bénéficier l'Académie des plus hauts standards en matière de conservation et de gestion de chacune des collections.

Il participe activement aux études en cours par l'architecte en chef sur un nouvel espace de réserve pour les œuvres d'art, en lien avec l'architecte, assistante à la maîtrise d'ouvrage et responsable des travaux et des espaces verts. En particulier, le chargé de mission prend en charge la partie du cahier des charges établissant les conditions de conservation des collections à y entreposer.

De la même manière, il apporte son expertise patrimoniale dans toutes les phases de tous les travaux – restauration, aménagement d'espaces, déplacement de mobilier, etc. – ayant un impact sur les collections affectées à l'Académie ou sur les décors de la Villa Médicis. Il établit la programmation des campagnes de restauration des collections d'œuvres d'art et de mobilier et l'intègre, pour ce qui en relève, à la programmation triennale soumise annuellement à la direction générale des

patrimoines, en lien avec l'architecte, assistante à la maîtrise d'ouvrage et responsable des travaux et des espaces verts ainsi qu'avec l'architecte en chef des monuments historiques.

Il prépare et met en œuvre les décisions de prêt des collections affectées à l'établissement.

Il accompagne les fouilles archéologiques réalisées sur le domaine de l'Académie ainsi que leur étude et leur diffusion scientifique, en lien avec l'architecte, assistante à la maîtrise d'ouvrage et responsable des travaux et des espaces verts, avec l'architecte en chef des monuments historiques et avec les autorités italiennes, en particulier la Soprintendenza speciale per i beni archeologici di Roma.

Le chargé de mission prend l'initiative d'activités de sensibilisation et de formation des équipes en matière patrimoniale, qui doivent être renouvelées à échéances régulières, notamment en matière de régie d'œuvres.

Il formule des propositions adaptées pour la présentation et l'accès au public des collections affectées à l'Académie. Il participe à l'encadrement scientifique des visites guidées et des activités pédagogiques, en coordination avec la responsable de la réception et des services aux visiteurs et hôtes et le département des expositions, des éditions et des activités pédagogiques. Il propose des outils de médiation adaptés à la présentation des collections, en particulier dans la gypsothèque et dans les autres espaces ouverts à la visite.

La recherche et ses outils : colloques, éditions et autres activités scientifiques

Le chargé de mission propose au directeur un programme annuel de colloques, journées d'étude et collaborations scientifiques visant l'étude et la mise en valeur de l'histoire de l'art française et internationale à Rome, avec une attention particulière à une dimension franco-italienne. Il analyse les propositions d'accueil d'activités scientifiques venant d'autres institutions et partenaires, qu'ils soient français, italiens ou internationaux. Il veille au caractère pluridisciplinaire de la programmation scientifique, conçue en résonance avec les activités de l'Académie dans son ensemble (travaux et programme de restaurations, manifestations culturelles, pensionnaires présents, etc.). Il assure le suivi de l'organisation de ces colloques, journées d'étude et collaborations scientifiques.

Il peut formuler des propositions de conception, production ou co-production d'expositions temporaires qui concernent l'histoire de l'art à l'époque moderne, l'Académie de France à Rome, la Villa Médicis ou l'organisation et le fonctionnement de l'établissement dans l'histoire.

Le chargé de mission est garant de la conception de la politique éditoriale de l'établissement en matière d'histoire de l'art, en lien avec le département des expositions, des éditions et des activités pédagogiques. Il est le rédacteur en chef de la revue *Studiolo*, revue annuelle d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome. Il assure la publication des actes des colloques organisés par l'Académie et participe à la publication de la correspondance des directeurs de l'établissement.

La section est en charge de l'accueil de chercheurs souhaitant avoir accès à ses fonds documentaires et à ses archives.

La section avance des propositions d'acquisitions d'ouvrages pour la bibliothèque de l'établissement et participe à l'orientation scientifique des fonds conservés et rendus accessible à la bibliothèque.

L'accompagnement des pensionnaires et résidents

Sous l'impulsion et selon les axes stratégiques définis par le directeur, le chargé de mission encadre scientifiquement les pensionnaires historiens de l'art, musicologues et historiens de la musique, théoriciens des arts ainsi que restaurateurs, en lien avec le département de suivi des pensionnaires et résidents. Conformément à l'article 1er du décret n°86-233 du 18 février 1986, il encadre leur participation à un programme commun d'études et de recherches intéressant notamment les rapports entre la France et l'Italie (y compris l'histoire et les collections de la Villa Médicis et de l'Académie de France à Rome).

La section d'histoire de l'art est en charge de l'organisation des sélections et du séjour des « lauréats » historiens de l'art, en résidence à la Villa pour des séjours courts de recherche, dans le cadre des bourses Chastel (post-doctorales, en partenariat avec l'Institut national d'histoire de l'art) et des bourses Arasse (en partenariat avec l'École française de Rome). Elle collabore également au séjour des chercheurs invités dès lors que le domaine de recherche de ceux-ci relève de l'histoire de l'art.

Le chargé de mission contribue activement à la conception et à la mise en œuvre de séminaires et de rendez-vous collectifs d'étude et de recherche au bénéfice des pensionnaires et résidents. Il propose des visites de monuments, d'expositions, de chantiers de restauration pour enrichir les contenus scientifiques et artistiques du séjour des pensionnaires.

La participation au pilotage et à l'animation des équipes de l'établissement

Membre de l'équipe de direction de l'établissement, le chargé de mission participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement, décidées par le directeur et dont la réalisation est encadrée par la secrétaire générale de l'établissement. Il prend part, avec le directeur, la secrétaire générale et l'agent comptable, aux permanences tournantes et peut représenter l'établissement aux événements externes. Il est partie prenante des activités transversales de l'établissement, et soutient activement les équipes de l'établissement dans les chantiers collectifs que sont l'élaboration du contrat de performance, la rédaction du rapport d'activité, la préparation des réunions de service et de programmation, etc. Il est en charge de la création et de l'entretien de liens fructueux avec les interlocuteurs scientifiques de l'établissement, en France, en Italie et à l'étranger.

Le chargé de mission apporte une contribution active au chantier de mise en œuvre d'une politique d'archives au sein de l'établissement.

Le chargé de mission analyse et propose toutes les pistes d'amélioration qui lui paraîtront nécessaires dans l'exercice de ses responsabilités.

La gestion des ressources de la section

Le chargé de mission encadre l'équipe de la section d'histoire de l'art, composée actuellement d'une assistante chargée du patrimoine et des archives et d'une assistante chargée des colloques, des publications et du secrétariat. L'équipe peut être assistée par d'autres ressources, externes et internes, notamment pour la coordination éditoriale et le graphisme. Le chargé de mission peut sélectionner et encadrer des stagiaires, en étant responsable de leur formation et de leur développement professionnel au sein de l'établissement. Il reçoit une notification en jours/personnels de ressources de vacances, conformément à ses demandes et aux disponibilités de l'établissement.

En tant que responsable d'une section, le chargé de mission est responsable de la présentation d'un budget annuel et de la participation à la procédure budgétaire pour l'année n+1. En cours d'année, il pilote l'exécution du budget et est garant du rythme de consommation des crédits qui lui ont été notifiés. Il alerte la direction en cas de difficultés dans l'allocation ou dans la consommation des ressources. Il assure le *reporting* financier et s'engage à répondre à l'agence comptable pour toutes les dépenses dans le périmètre du département. Il est garant de la mise en concurrence des fournisseurs pour les activités du département et du bon pilotage des prestations externalisées.

Le profil recherché

Pour mener à bien les activités décrites, l'établissement recherche un profil :

- D'historien/ne de l'art (universitaire et/ou conservateur et/ou chargé de conservation et/ou chercheur indépendant), ouvert à la pluridisciplinarité ;
- Avec une expérience en matière de conservation et de régie d'œuvres ;
- Avec une expertise démontrée en histoire de l'art portant sur une période allant de la Renaissance à nos jours, de préférence art moderne italien ;
- Maîtrisant les langues et les cultures française et italienne ;
- Doté d'un fort sens du travail d'équipe et d'une capacité d'adaptation éprouvée, lui permettant d'envisager avec méthode et enthousiasme les changements qui pourraient être nécessaires dans l'exercice de ses responsabilités.

Les candidatures doivent être envoyées au directeur de l'Académie de France à Rome, avec une lettre de motivation et un curriculum vitae, au plus tôt et avant le 30 janvier 2015, par courrier électronique à l'adresse : direttore@villamedici.it, avec copie à la secrétaire générale (claudia.ferrazzi@villamedici.it) et à la responsable des ressources humaines (lavinia.triglia@villamedici.it).